



**RETURN BIDS TO:  
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**

**MAT.DESProc2-DOSE2@forces.gc.ca**

**SOLICITATION AMENDMENT  
MODIFICATION DE  
L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised;  
unless otherwise indicated, all terms and  
conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé;  
indication contraire, les modalités de  
l'invitation demeurent les mêmes.

**Comments - Commentaires**

**Vendor/Firm Name and Address Raison  
sociale et adresse du fournisseur/de  
l'entrepreneur**

**Issuing Office - Bureau de distribution**  
Department of National Defence  
DES Proc 2-5-3  
Woodline Building  
2 Constellation Drive  
Ottawa ON



<b>Title - Sujet</b> Space System Engineering and Cost Analysis	
<b>Solicitation No. - N° de l'invitation</b> W6369-200196	<b>Amendment No – No modif.</b> 006
<b>Client Reference No. - N° de référence du client</b> W6369-200196	<b>Date</b> 2019-12-02
<b>GETS Reference No. - N° de référence de SEAG</b>	
<b>File No. - N° de dossier</b> W6369-200196	<b>CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME</b>
<b>Solicitation Closes - L'invitation prend fin</b> <b>January 13, 2020</b>	<b>Time Zone Fuseau horaire</b> 2pm Eastern Standard Time EST
<b>F.O.B. - F.A.B.</b>	
<b>Plant-Usine: Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre:</b>	
<b>Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:</b> Cherie Murray	<b>Buyer Id - Id de l'acheteur</b> DES Proc 2-5-3
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> 613-901-8477	<b>FAX No. - N° de FAX</b> ( ) -
<b>Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:</b> To be inserted upon award	

<b>Delivery Required - Livraison exigée</b> See Herein	<b>Delivery Offered - Livraison proposée</b>
<b>Vendor/Firm Name and Address</b> Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
<b>Telephone No. - N° de téléphone Facsimile</b> <b>No. - N° de télécopieur</b>	
<b>Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print)</b> <b>Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)</b>	
<b>Signature</b>	<b>Date</b>



La présente modification no. 006 sert à

1- répondre aux questions suivantes :

	<b>Questions</b>	<b>Réponses</b>
23	<p>La modification 003 stipule:</p> <p>"1. Les soumissionnaires doivent fournir un tarif journalier ferme tout compris de toutes les ressources (c.-à-d. toute l'équipe qui effectuera l'analyse d'ingénierie et d'établissement des coûts) pour la période d'option indiquée. 2. Oui. Le prix total aux fins de l'évaluation sera calculé en ajoutant le prix ferme pour effectuer l'analyse de l'ingénierie et des coûts, ainsi que le tarif journalier ferme tout compris des périodes d'options 1 et 2.»</p> <p><b>Questions :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Le MDN veut-il une ventilation ou des détails concernant les tarifs journaliers pour chaque catégorie de main-d'œuvre des membres de l'équipe qui travailleraient sur les tâches optionnelles (p. Ex. Ingénieur principal, ingénieur junior, ingénieur système, ingénieur des coûts, etc.)? Ou est-ce que le MDN ne veut qu'un seul tarif tout inclus «cumulatif» ou mixte pour toute l'équipe?</li><li>• Il est possible qu'un soumissionnaire essaie de «jouer» le processus de notation de l'évaluation en proposant une équipe junior relativement petite qui lui permettra de minimiser le tarif journalier et ainsi augmenter la probabilité d'un score plus élevé sur son prix total et sa note combinée totale. Comment le MDN s'assurera-t-il qu'il y a une comparaison équitable «pommes à pommes» en ce qui concerne la qualité et la taille des</li></ul>	<p>Le MDN exige un seul tarif journalier tout compris pour toute l'équipe.</p> <p>Le MDN ne croit pas que les soumissionnaires essaieront de jouer l'évaluation puisque la proposition financière vaut 30% alors que la proposition technique vaut 70%. De plus, le soumissionnaire doit proposer une équipe qui répond aux critères d'évaluation obligatoires.</p>



	équipes proposées, le tarif journalier de l'équipe et les notes attribuées ?	
24	<p>La DP stipule: «RETOURNER LES OFFRES À: MAT.DESProc2-DOSE2@forces.gc.ca »</p> <p>Question:</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Quelle est la taille maximale d'une pièce jointe pouvant être envoyée à cette adresse e-mail?</li><li>• Si la taille d'une proposition dépasse cette limite, existe-t-il d'autres méthodes pour transmettre le document au MDN ?</li></ul>	<p>La taille maximale des pièces jointes est 5Mo. La section suivante a été ajoutée à la DP via la modification 006.</p> <p>3.1.5 Soumissions électroniques</p> <p>Soumissions électroniques: les courriels qui peuvent inclure certains scripts, formats, macros intégrées et / ou autres liens, ou ceux qui dépassent cinq (5) mégaoctets peuvent être rejetés par le système de courriel et / ou les pare-feu du ministère de la Défense nationale (MDN) sans préavis au soumissionnaire ou à l'autorité contractante. Des offres plus importantes peuvent être soumises via plusieurs e-mails. Le MDN confirmera la réception des documents. Il est de la responsabilité du soumissionnaire de s'assurer que l'intégralité de sa soumission a été reçue. Les soumissionnaires ne doivent pas présumer que tous les documents ont été reçus à moins que le MDN confirme la réception de chaque document. Afin de minimiser le potentiel de rejet des e-mails et / ou d'autres problèmes techniques, les soumissionnaires sont priés de prévoir suffisamment de temps avant la date et l'heure de clôture pour confirmer la réception. Les documents de soumission reçus après la date et l'heure de clôture ne seront pas acceptés.</p>
25	<p>La DP stipule – L'autorité contractante peut exercer l'option à n'importe quel moment. La période du contrat est à partir de la date du contrat jusqu'au 31 mars 2020. Le Canada peut exercer l'option au moins 15 jours civils avant la date d'expiration du contrat.</p> <p>Question:</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Si le MDN n'exerce pas l'option 1 d'ici le 16 mars 2020, prolongera-t-il la date d'expiration du contrat par une modification afin de lui donner plus de temps pour exercer l'option ?</li></ul>	<p>La période du contrat prendra fin le 31 mars 2020, à moins qu'une période d'option ne soit exercée avant le 16 mars 2020.</p>
26	<p>Une entreprise européenne peut-elle soumissionner sur cette demande de propositions ou existe-t-elle des contraintes supplémentaires?</p> <p>Avons-nous besoin d'un numéro d'entreprise d'approvisionnement (NEA) du soumissionnaire au moment de la soumission? Si oui, comment en faire la demande et quelle est la durée du processus (si cela prend plus de temps que la date limite, nous ne pouvons pas soumissionner).</p>	<p>Oui, les entreprises européennes peuvent soumettre une proposition dans le cadre de cette exigence. Les fournisseurs doivent avoir un numéro d'entreprise - approvisionnement (NEA) avant l'attribution du contrat. Les fournisseurs peuvent s'inscrire pour obtenir un NEA en ligne au site suivant:</p> <p><a href="https://achatsetventes.gc.ca/pour-les-entreprises/vendre-au-gouvernement-du-canada/s-">https://achatsetventes.gc.ca/pour-les-entreprises/vendre-au-gouvernement-du-canada/s-</a></p>



		<p><a href="#"><u>inscrire-comme-fournisseur/s-inscrire-pour-offrir-des-services</u></a></p> <p>Pour les inscriptions autres que par Internet, les fournisseurs peuvent contacter l'InfoLine au 1-800-811-1148 pour obtenir le numéro de téléphone de l'agent. d'enregistrement des fournisseurs le plus proche.</p>
27	<p>L'article 10 du Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat (CCUA) semble impliquer que la coentreprise doit être enregistrée au Canada. Cependant l'article 17 ne mentionne pas cet aspect. L'article 17 du guide CCUA mentionne qu'une coentreprise est un consortium dans lequel chaque soumissionnaire ne forme pas nécessairement une nouvelle entité juridique. La coentreprise doit-elle être enregistrée au Canada?</p>	<p>La coentreprise n'a pas besoin d'être enregistré au Canada mais tous les membres de la coentreprise ont besoin d'un NEA.</p>
28	<p>Le formulaire de déclaration d'intégrité ne semble valable que pour les entreprises canadiennes enregistrées. cela semble impliquer que la coentreprise doit être enregistrée au Canada (comme dans la question précédente), pouvez-vous confirmer? Indépendamment de la coentreprise, comment une entreprise européenne peut-elle remplir les certificats dans le cadre des accords CETA sans NEA?</p>	<p>Veillez-vous référer à la réponse 27.</p>
29	<p>Les critères O1 et C3 font référence à l'expérience démontrée du soumissionnaire. La réponse à la question 10 (modification 005 de la DP) indique que seule l'expérience directe du soumissionnaire sera admissible, et non celle des sous-traitants. Cependant, les critères O2, C1 et C3 se réfèrent à l'expérience des «ressources proposées». Les membres de l'équipe d'une organisation partenaire (par exemple, un sous-traitant au soumissionnaire) compteraient-ils pour l'expérience des ressources recherchée selon ces trois critères ?</p>	<p>Les soumissionnaires sont libres de proposer toute personne dans le cadre de leur équipe de ressources proposée.</p>

2- et à effectuer les changements suivants:

- i. Ajouter la section suivante dans la Partie 3 de la demande de soumission :

### **3.1.5 Soumissions électroniques**

Soumissions électroniques: les courriels qui peuvent inclure certains scripts, formats, macros intégrées et / ou autres liens, ou ceux qui dépassent cinq (5) mégaoctets peuvent être rejetés par le système de courriel et / ou les pare-feu du ministère de la Défense nationale (MDN) sans préavis au soumissionnaire ou à l'autorité contractante. Des offres plus importantes peuvent être soumises via



plusieurs e-mails. Le MDN confirmera la réception des documents. Il est de la responsabilité du soumissionnaire de s'assurer que l'intégralité de sa soumission a été reçue. Les soumissionnaires ne doivent pas présumer que tous les documents ont été reçus à moins que le MDN confirme la réception de chaque document. Afin de minimiser le potentiel de rejet des e-mails et / ou d'autres problèmes techniques, les soumissionnaires sont priés de prévoir suffisamment de temps avant la date et l'heure de clôture pour confirmer la réception. Les documents de soumission reçus après la date et l'heure de clôture ne seront pas acceptés.

**TOUTES LES AUTRES MODALITÉS RESTENT IDENTIQUES ET PLEINEMENT EN VIGUEUR.**